



Réunion publique
Aménagements cyclables
Rue de Rungis, rue de l'amiral
Mouchez, rue Lançon, rue Vergniaud

16/09/2024

Sommaire

01 Situation

02 Projets

03 Réalisation

01

Situation

LOCALISATION

RUE VERGNIAUD NORD

De rue de Tolbiac à boulevard Blanqui

RUE VERGNIAUD SUD

De rue Brillat-Savarin à rue de Tolbiac

RUE LANÇON

De rue de Rungis à rue Brillat-Savarin

RUE DE RUNGIS

CARREFOUR RUNGIS- MOUCHEZ-LANÇON-LIARD

RUE DE L'AMIRAL MOUCHEZ

De boulevard Jourdan à rue de Rungis



OBJECTIFS

Aménager un axe cyclable à l'Ouest du 13^{ème} arrondissement reliant Gentilly au centre de Paris

Insérer les aménagements selon les nécessités d'accès des secours et de desserte locale

Apaiser la circulation automobile sur les tronçons concernés

Améliorer et sécuriser les cheminements piétons

INSERTION

PLAN DE CIRCULATION ACTÉ DANS LE CADRE
DES DÉMARCHES EMBELLIR VOTRE QUARTIER

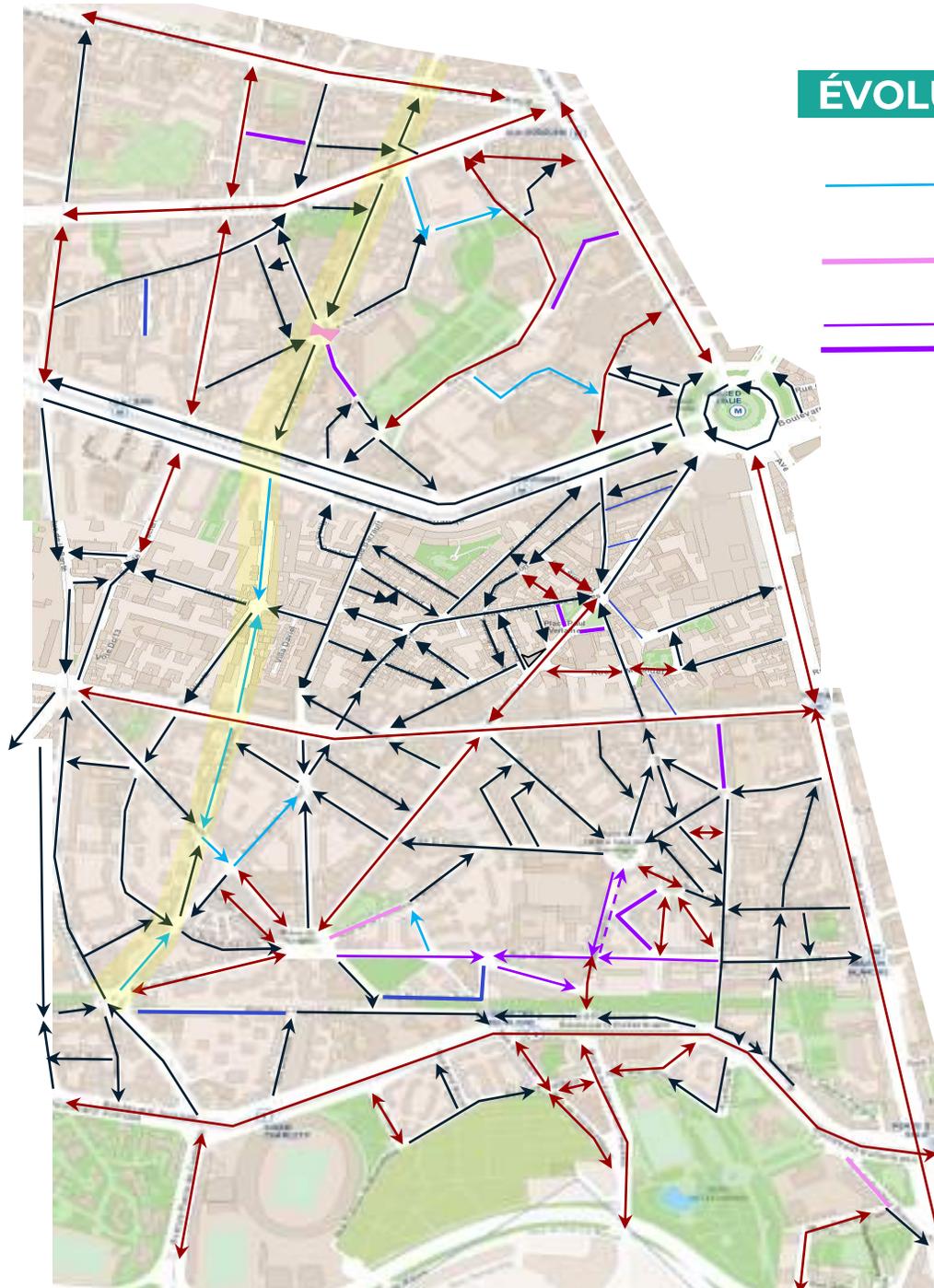
Le long de ce nouvel axe cyclable, les sens de circulation sont alternés. L'objectif est de décourager le trafic dit « de transit », c'est-à-dire la circulation liée aux véhicules qui ne font que traverser les quartiers pour contourner les grands axes (notamment grâce aux applications GPS) tout en permettant aux riverains et usagers de ces quartiers d'entrer et de sortir sans contraintes excessives.

EXISTANT

- SENS UNIQUE
- ↔ DOUBLE SENS
- AIRE PIÉTONNE

ÉVOLUTIONS

- CHANGEMENT DE SENS PRÉVU
- PIÉTONNISATION PRÉVUE
- CHANGEMENT DÉJÀ RÉALISÉ



02

Projets

RUE DE L'AMIRAL MOUCHEZ

EXISTANT

Chaussée de largeur 9,50 mètres



Itinéraire cyclable non continu de la rue Mouchez vers Gentilly



ORIENTATION

Création d'une piste cyclable dans le sens opposé au couloir de bus

PRINCIPES

Création d'une piste cyclable unidirectionnelle côté pair de 2,20 m

Maintien et reconstitution des stationnements essentiels

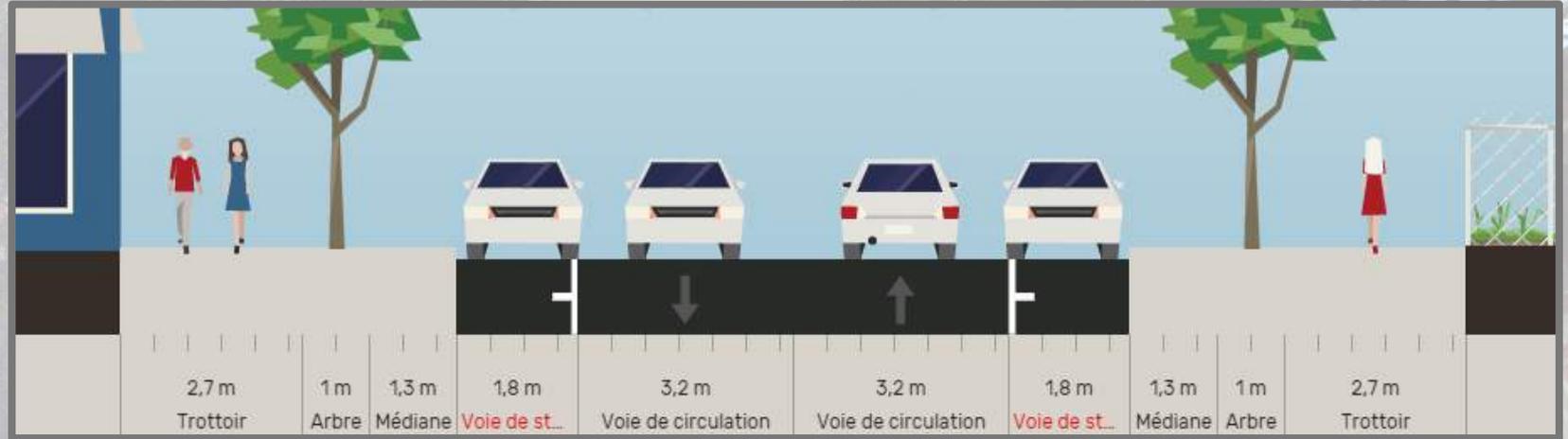
Création de la liaison cyclable manquante en direction de l'avenue Coubertin



RUE DE RUNGIS

EXISTANT

Chaussée de largeur 10 mètres



ORIENTATIONS

Création d'un aménagement cyclable protégé dans le sens de la montée

Maintien des deux sens de circulation générale



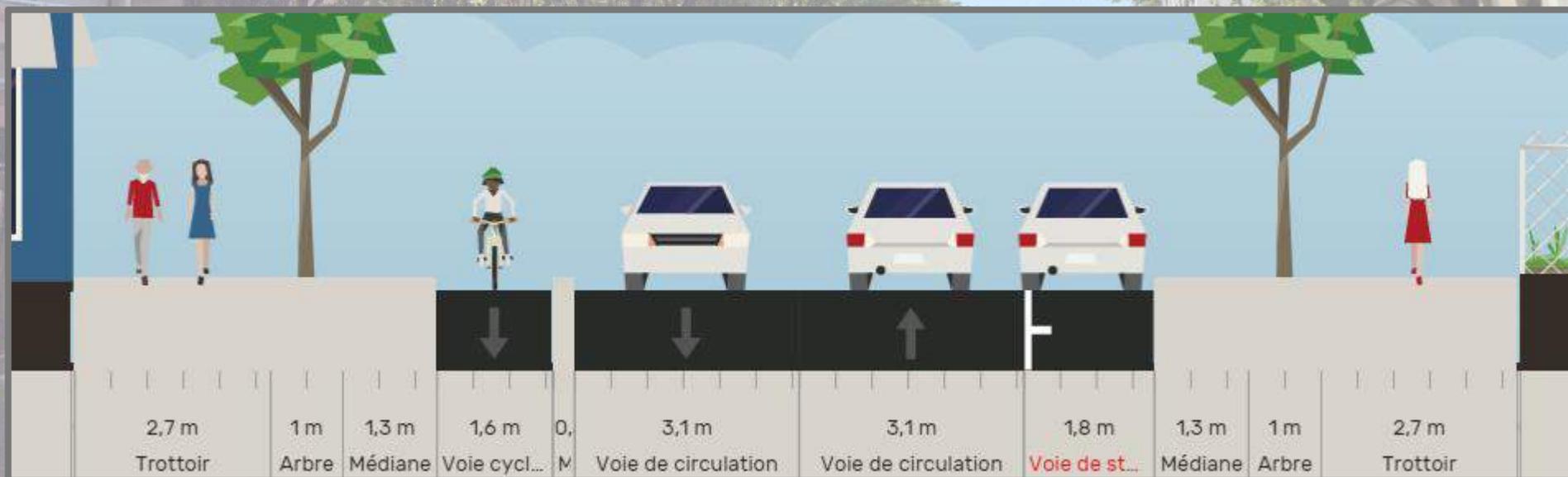
PRINCIPES

Piste cyclable unidirectionnelle côté pair de largeur 1,60 m

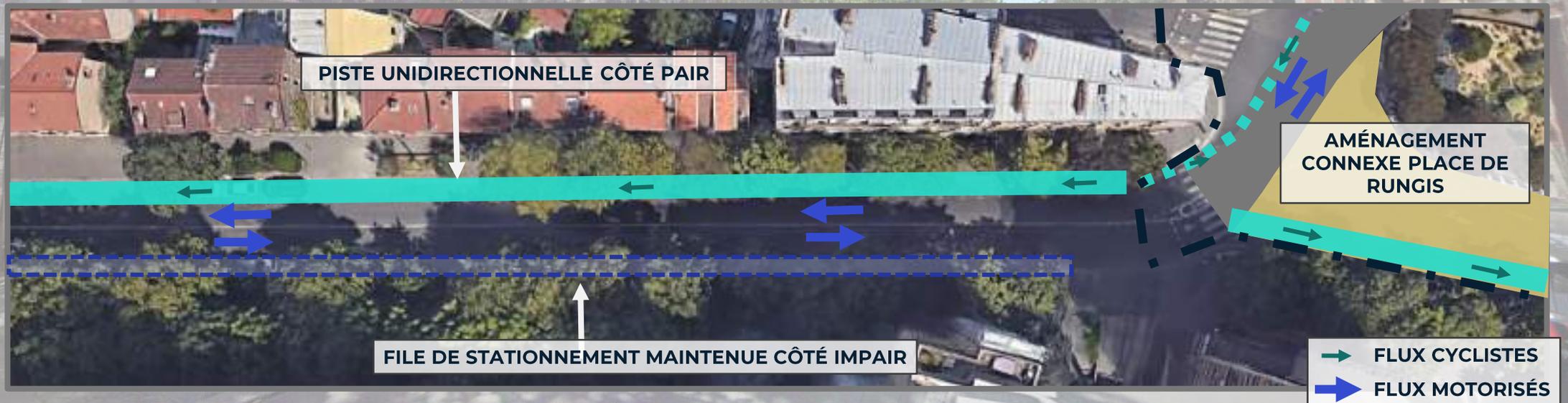
Maintien des deux sens de circulation générale sur 6,20 m

Maintien de la file de stationnement de 1,80 m côté impair

Réfection du revêtement de chaussée



PRINCIPES



RUE DE RUNGIS

EXISTANT



RUE DE RUNCIS

PROJETÉ

 PARIS



CARREFOUR RUNGIS- MOUCHEZ-LANÇON-LIARD

EXISTANT



ORIENTATIONS

SELON LES ORIENTATIONS DE LA DÉMARCHE EMBELLIR VOTRE QUARTIER

Simplification du fonctionnement du carrefour

Réduction de la chaussée circulée au profit des piétons

Amélioration du cheminement piéton entre la rue de Rungis et la rue Liard

Création de connexions cyclables sécurisées

Développement des espaces végétalisés





RUE MOUCHEZ

RUE LANÇON

RUE DE RUNGIS

RUE LIARD

RUE D'ARQUEUIL

RUE DES LONGUES RAIES

RUE MOUCHEZ

CARREFOUR RUNGIS-
MOUCHEZ-LANÇON-LIARD

EXISTANT



CARREFOUR RUNGIS-
MOUCHEZ-LANÇON-LIARD

PROJETÉ





 PARIS

CARREFOUR RUNCIS-
MOUCHEZ-LANÇON-LIARD

PROJETÉ

RUE LANÇON

EXISTANT

Chaussée de largeur 7,20 mètres



ORIENTATIONS

Suppression des opportunités de transit motorisé

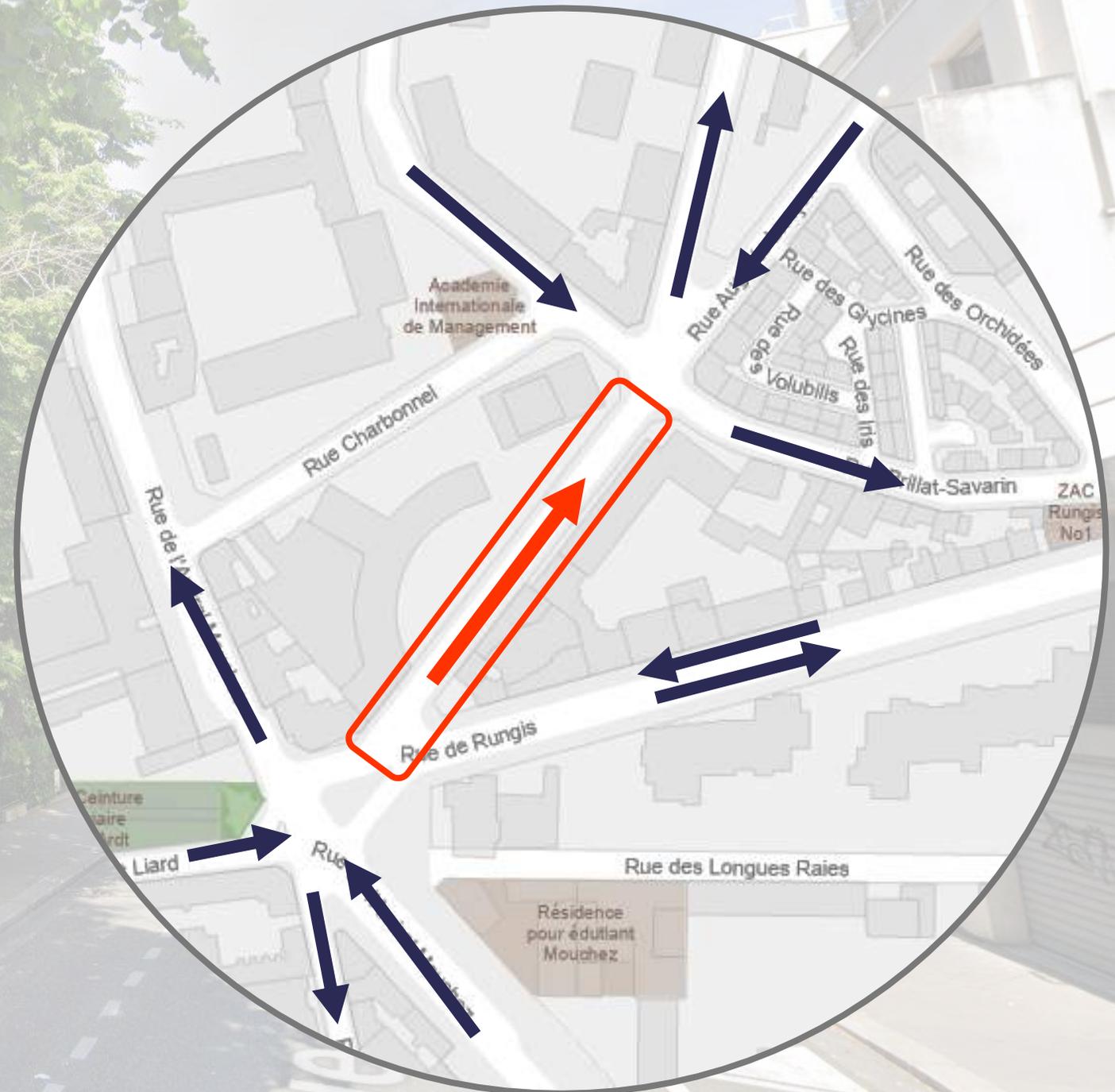
Mise en place d'une chaussée à double sens pour les vélos et à sens unique pour la circulation générale



PRINCIPES

Application du plan de circulation global prévu pour l'arrondissement

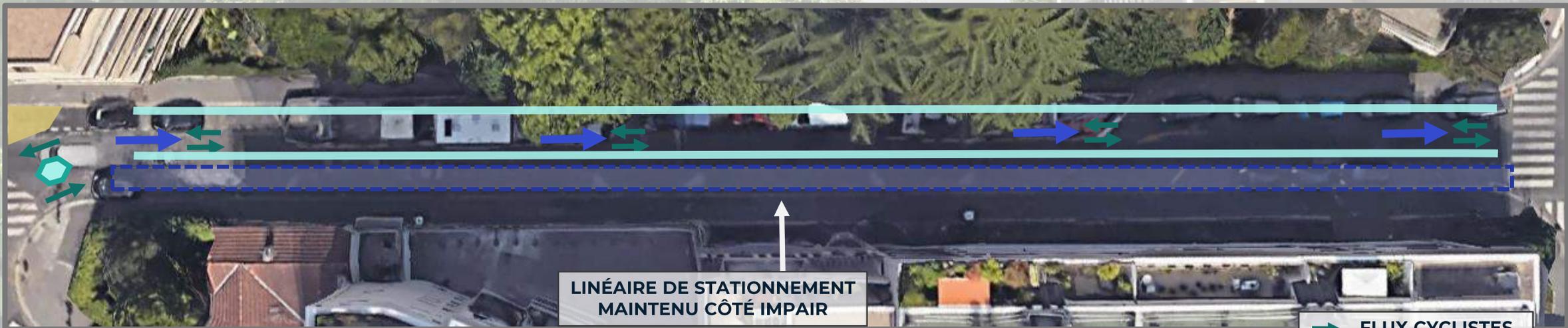
Inversion du sens de circulation actuel, réorienté depuis la rue de Rungis vers la rue Brillat-Savarin



PRINCIPES

Mise en évidence du vélo comme usager principal de la chaussée

Maintien de la file de stationnement côté impair



LINÉAIRE DE STATIONNEMENT MAINTENU CÔTÉ IMPAIR

→ FLUX CYCLISTES
→ FLUX MOTORISÉS

RUE VERGNIAUD SUD

EXISTANT

Chaussée de largeur
7,80 mètres

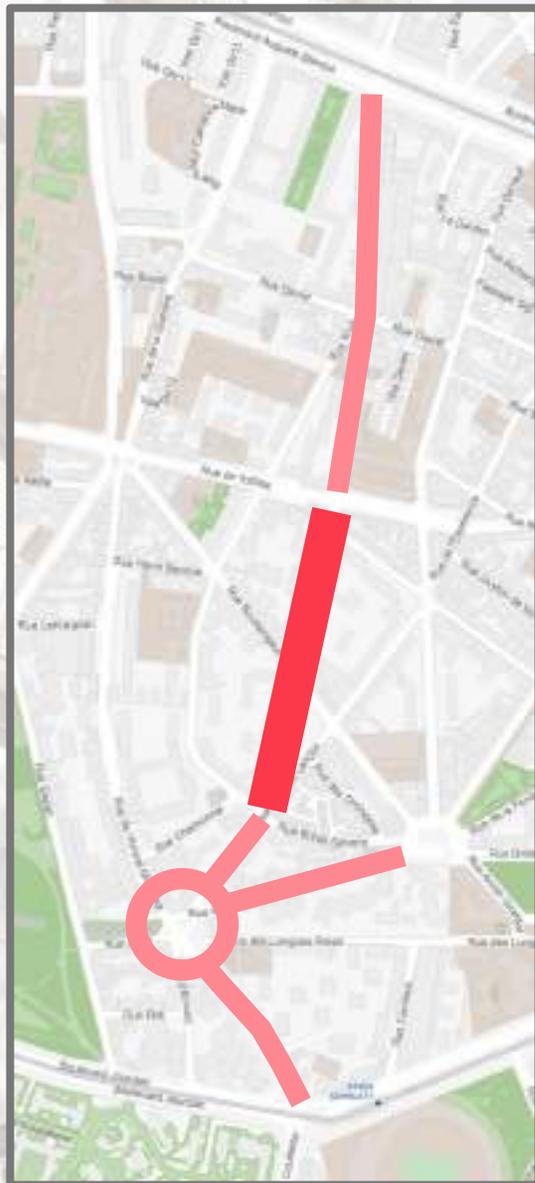
Espace libre en sous-
sol côté impair de la
chaussée



ORIENTATIONS

Suppression des opportunités de transit motorisé

Mise en place d'une chaussée à double sens pour les
vélos et à sens unique pour la circulation générale



PRINCIPES

Application du plan de circulation global prévu pour l'arrondissement

Passage à sens unique de la rue Vergniaud depuis la rue de Tolbiac vers la rue Boussingault

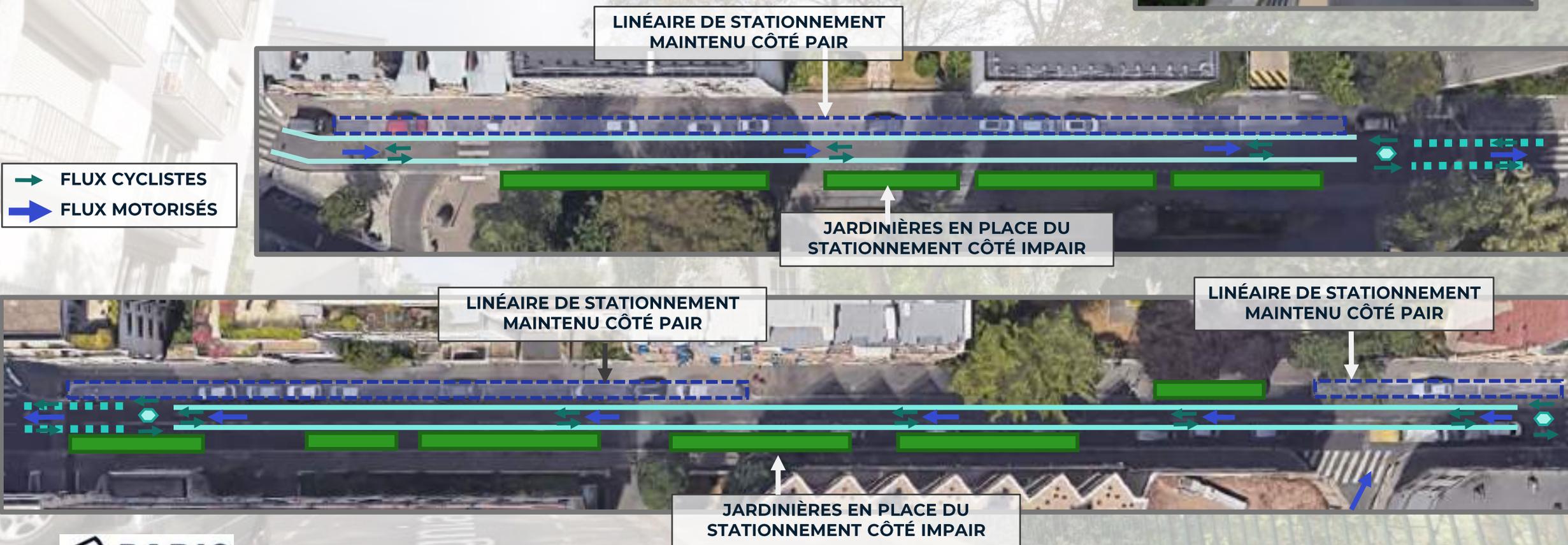


PRINCIPES

Végétalisation et plantation d'arbres

Mise en évidence du vélo comme usager principal de la chaussée

Maintien de la file de stationnement côté pair



RUE VERGNIAUD SUD

EXISTANT

RUE VERGNIAUD SUD

PROJETÉ



RUE VERGNIAUD NORD

EXISTANT

Chaussée de largeur 7,80 mètres



ORIENTATIONS

Suppression des opportunités de transit motorisé

Mise en place d'une chaussée à double sens pour les vélos et à sens unique pour la circulation générale

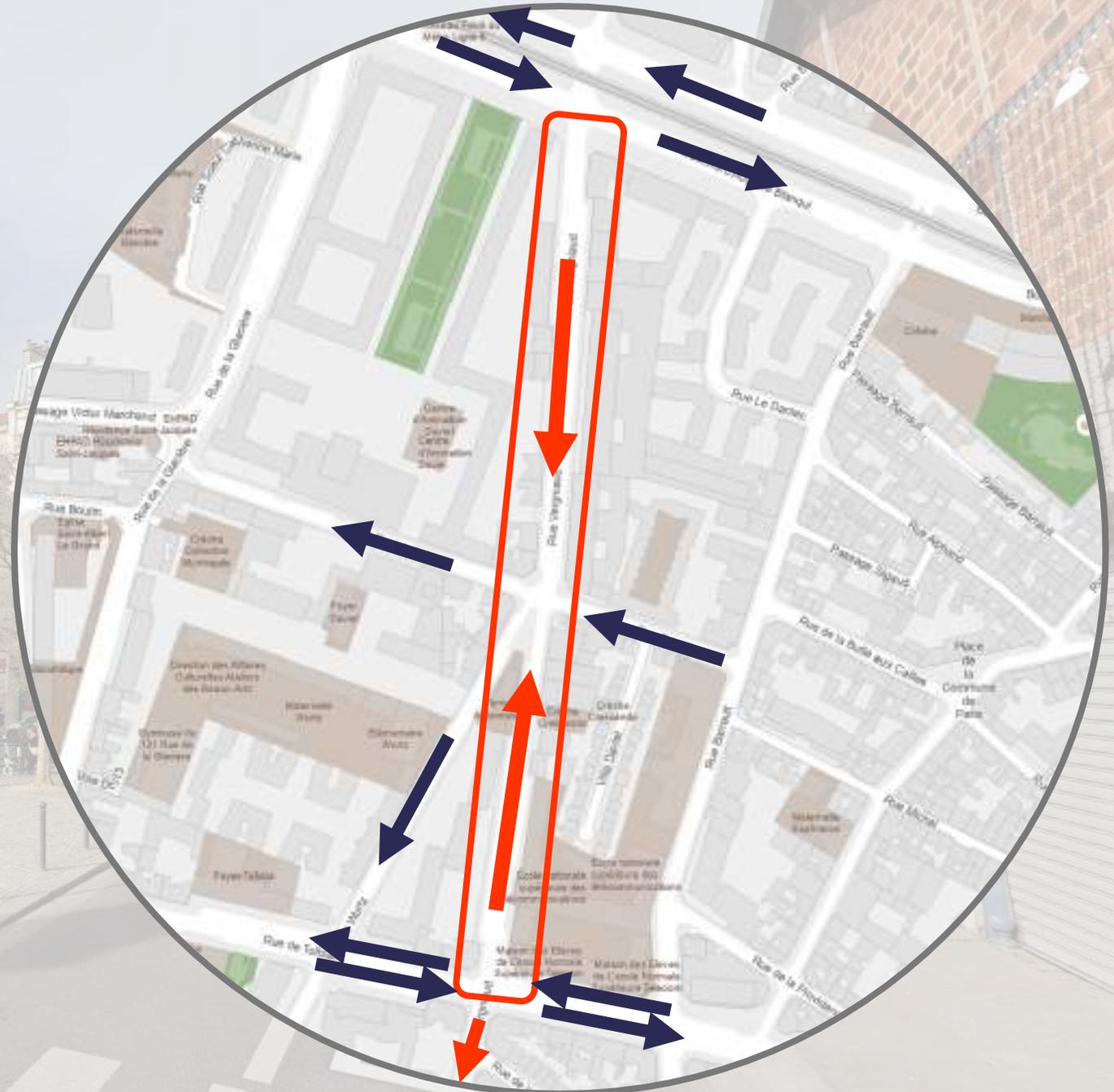


PRINCIPES

Application du plan de circulation global prévu pour l'arrondissement

Passage à sens unique de la rue Vergniaud depuis la rue de Tolbiac vers la rue Daviel

Passage à sens unique de la rue Vergniaud depuis le boulevard Blanqui vers la rue Daviel



PRINCIPES

Mise en évidence du vélo comme usager principal de la chaussée

Maintien et diversification du stationnement

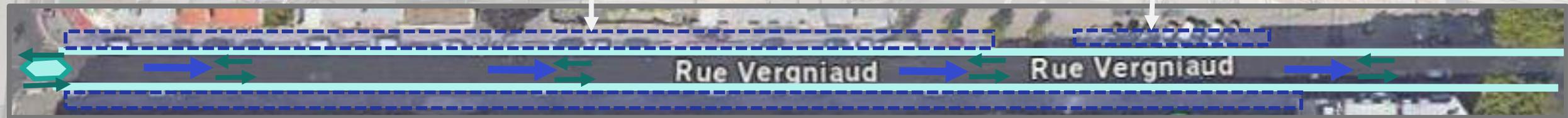


LINÉAIRES DE STATIONNEMENT MAINTENUS



LINÉAIRES DE STATIONNEMENT MAINTENUS

PASSAGE DU STATIONNEMENT D'ÉPI À LONGITUDINAL



03

Réalisation

DÉROULEMENT

PRÉVISIONNEL

RUE VERGNIAUD NORD ET SUD

ÉTUDES – SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2024
TRAVAUX – JANVIER-AVRIL 2025

CARREFOUR RUNGIS-MOUCHEZ- LANÇON-LIARD ET RUE LANÇON

ÉTUDES – SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2024
TRAVAUX – JANVIER-JUIN 2025

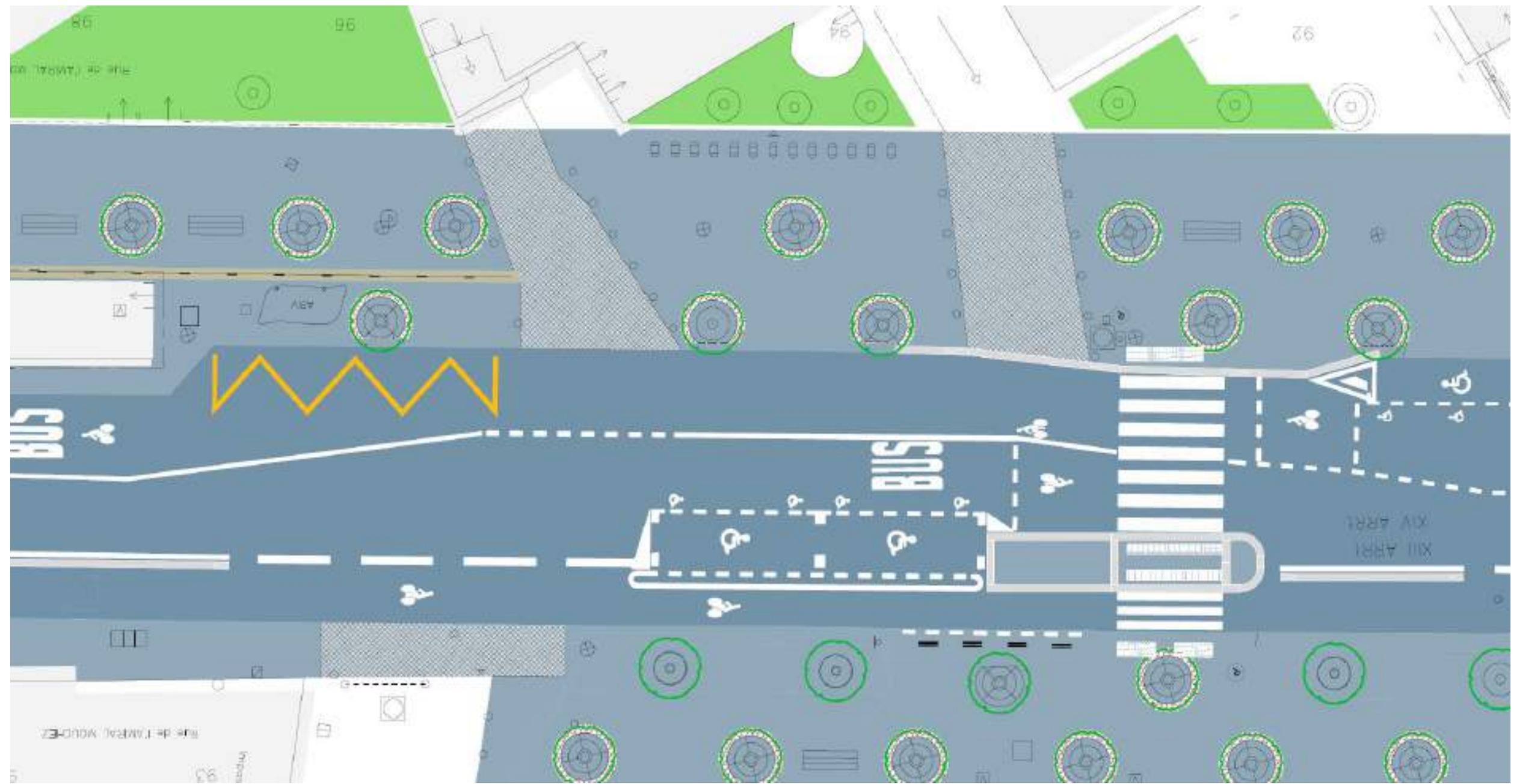
RUE DE L'AMIRAL MOUCHEZ ET RUE DE RUNGIS

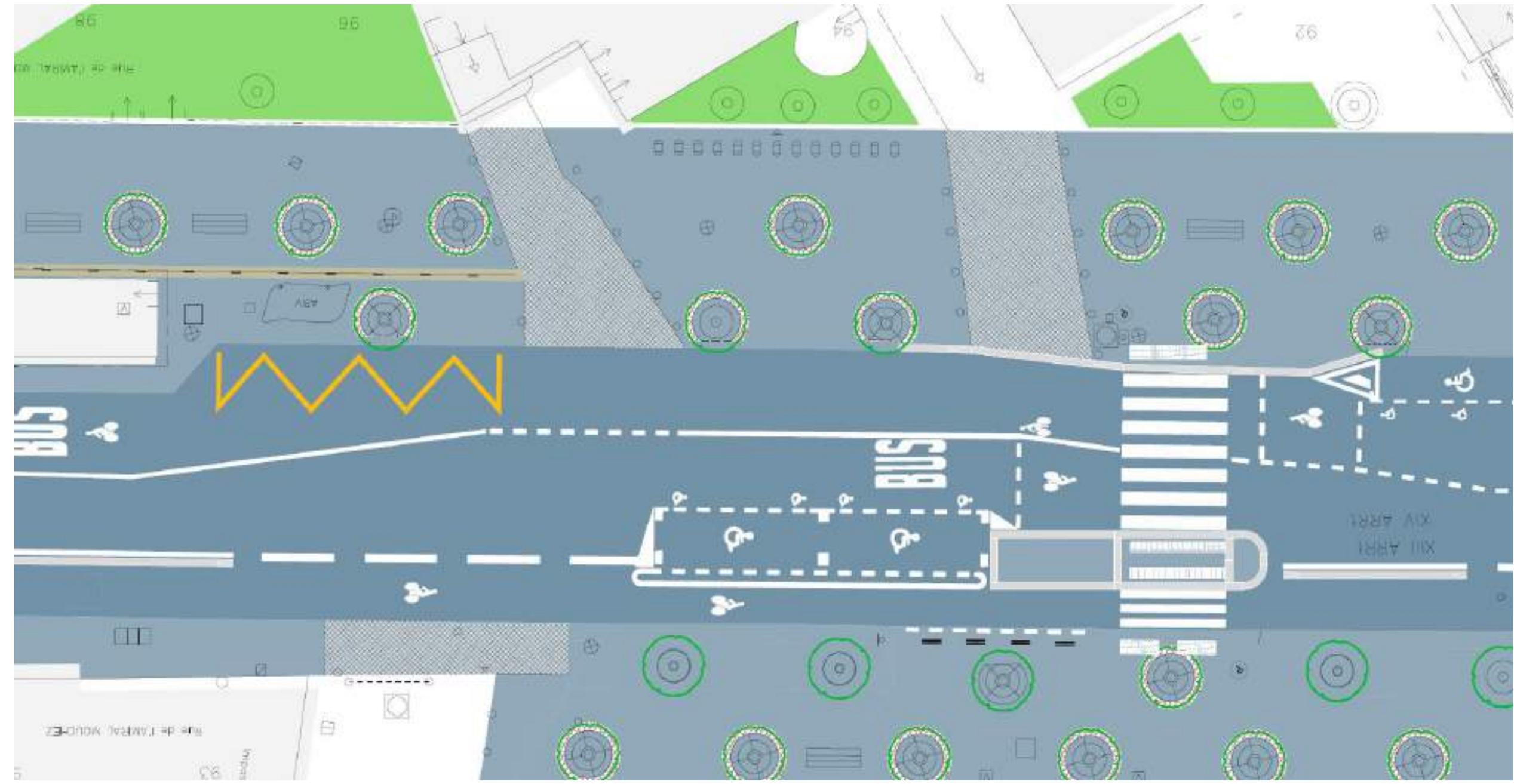
ÉTUDES – SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2024
TRAVAUX – DÉCEMBRE-JANVIER 2025

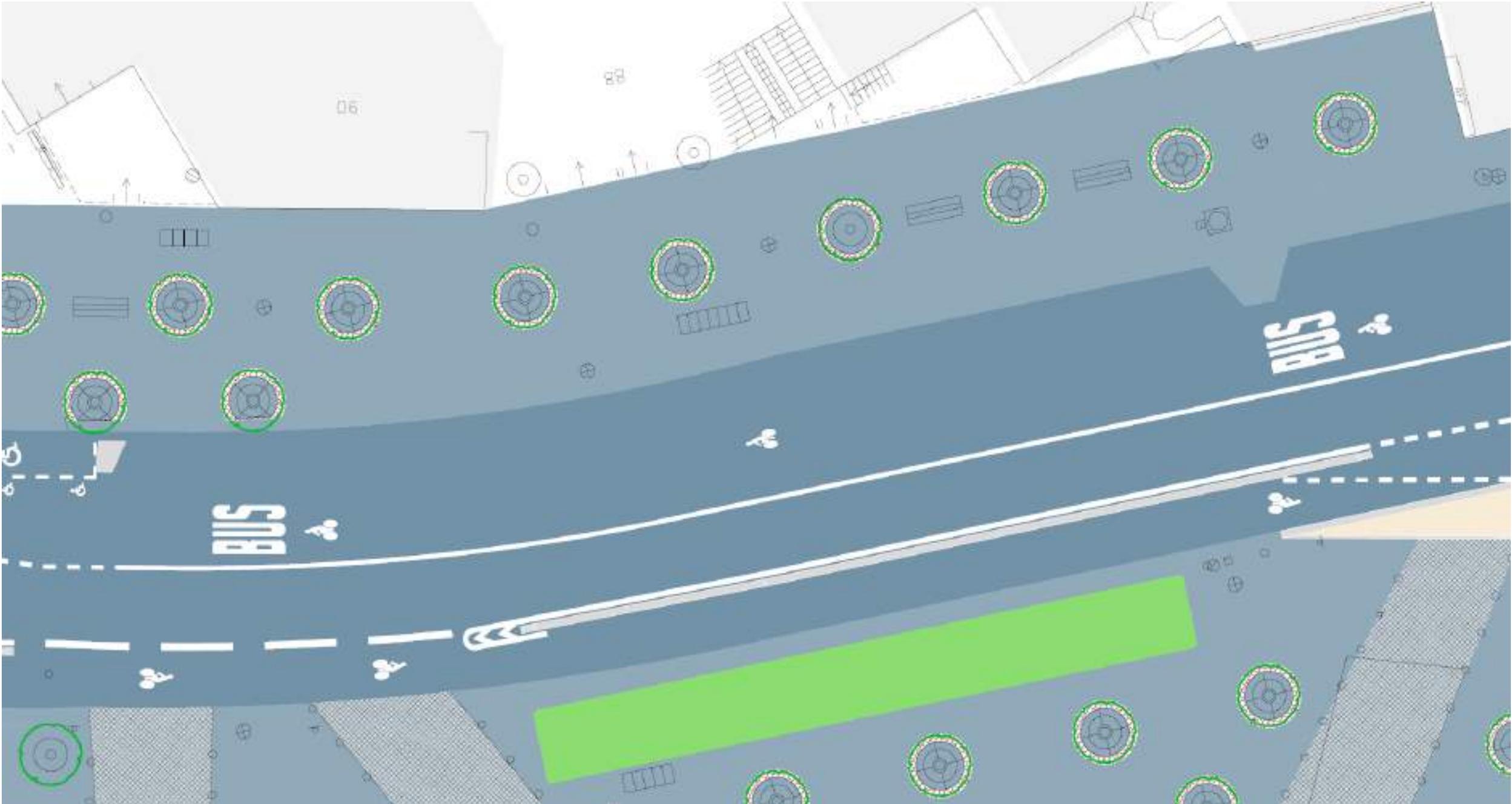


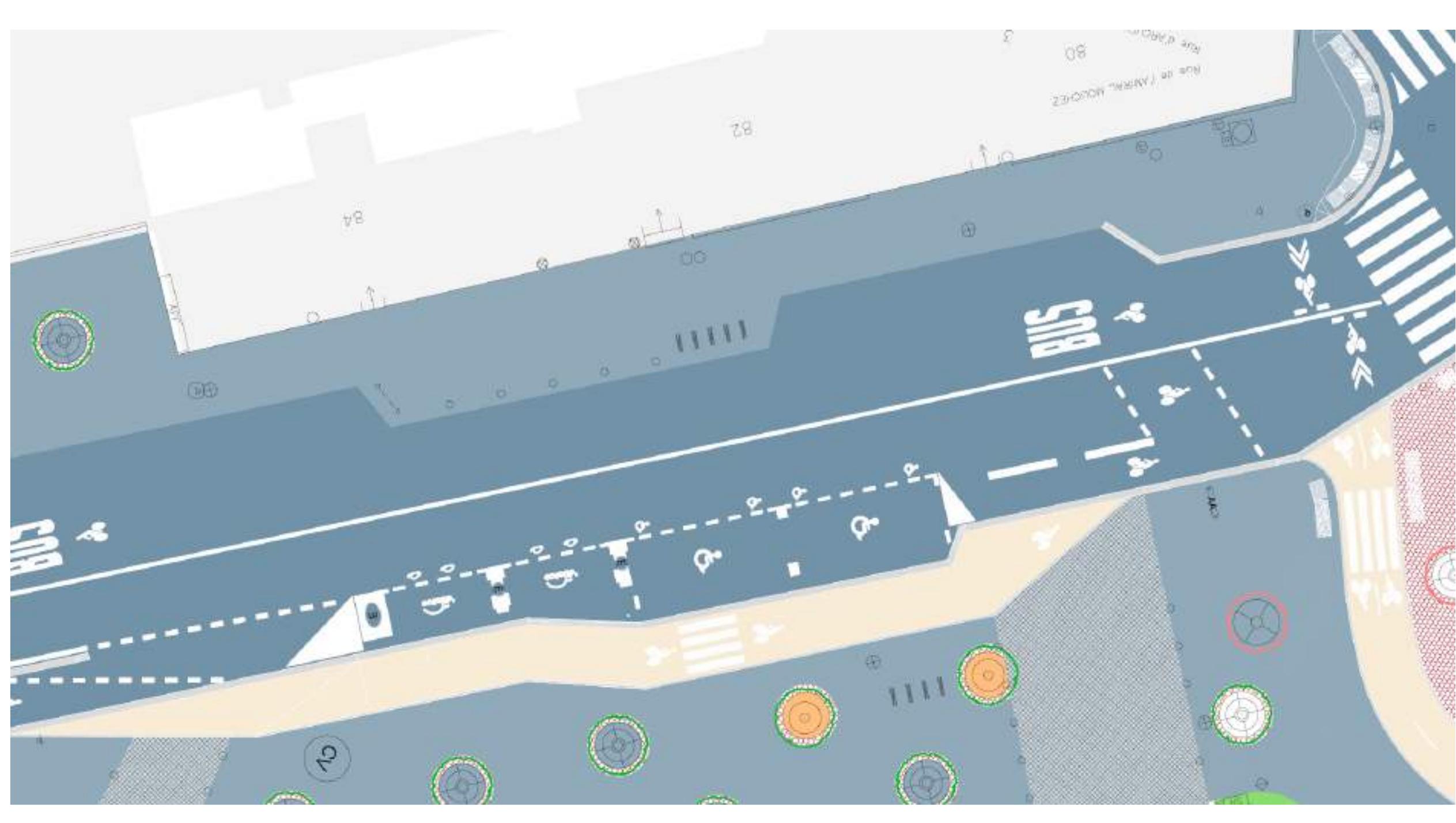
Merci

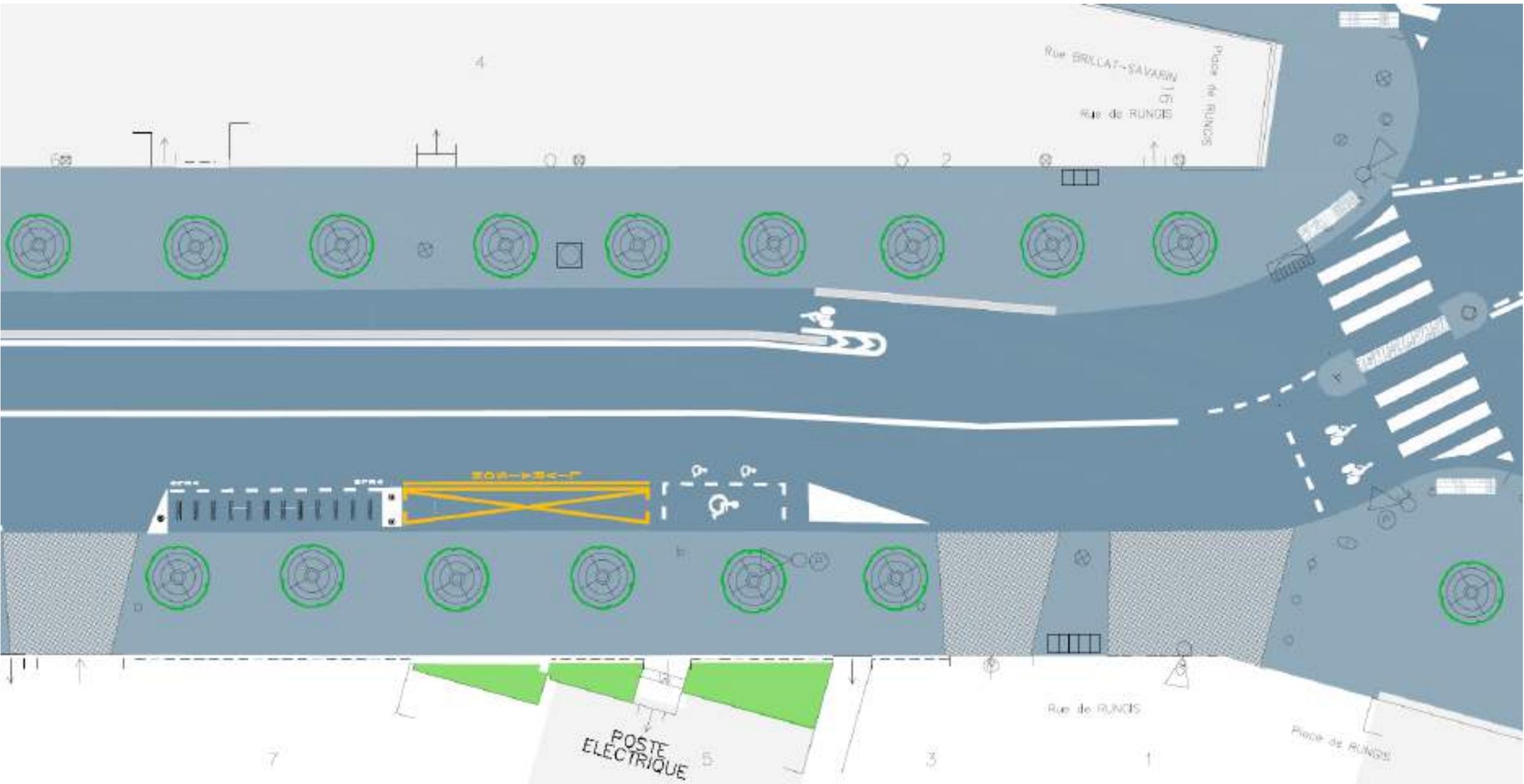














18 Bis 18

16

14

12

17

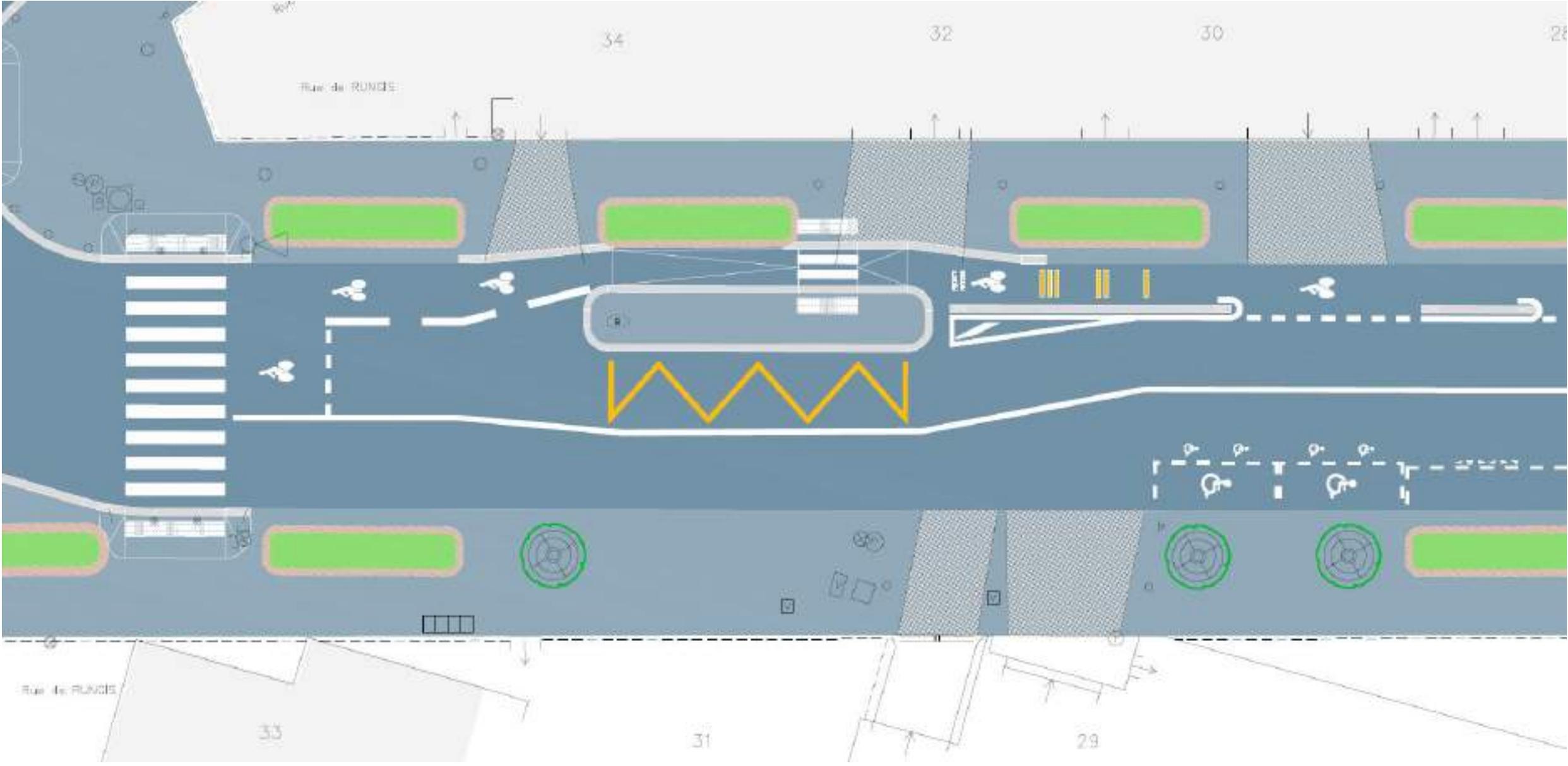
15

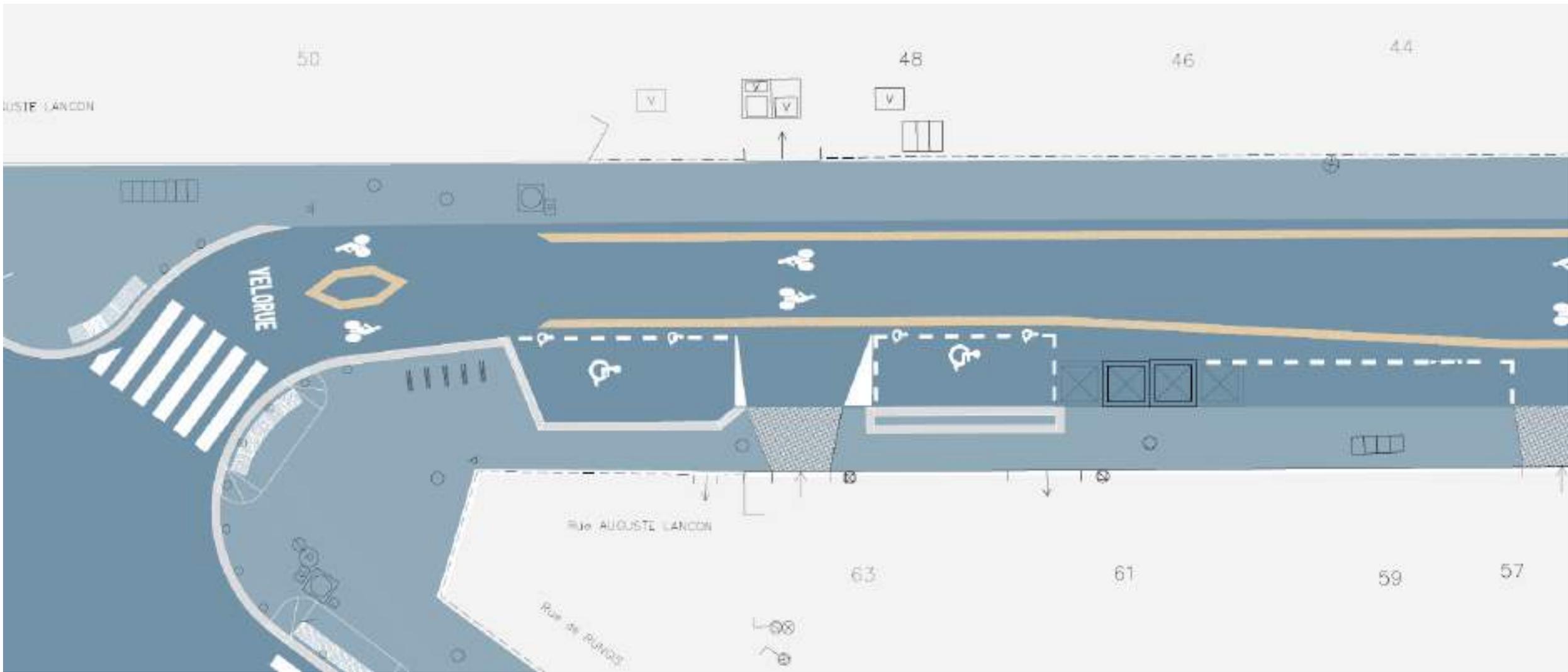
13

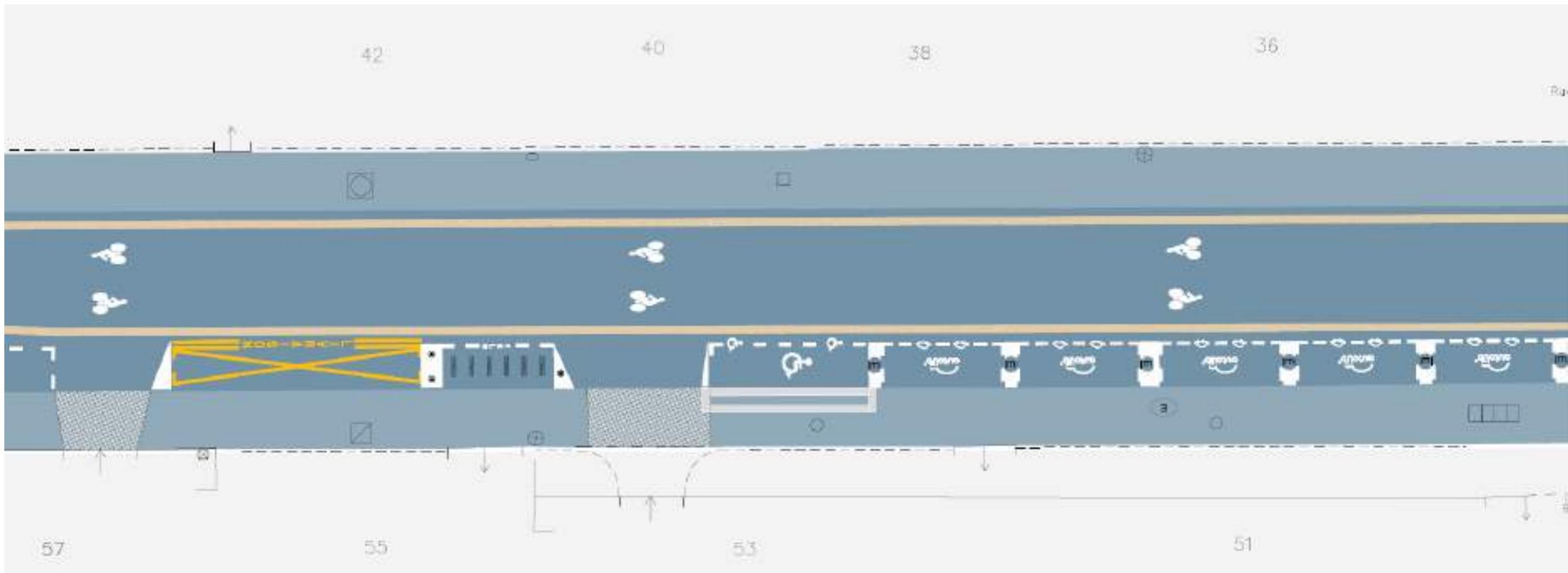
11

9





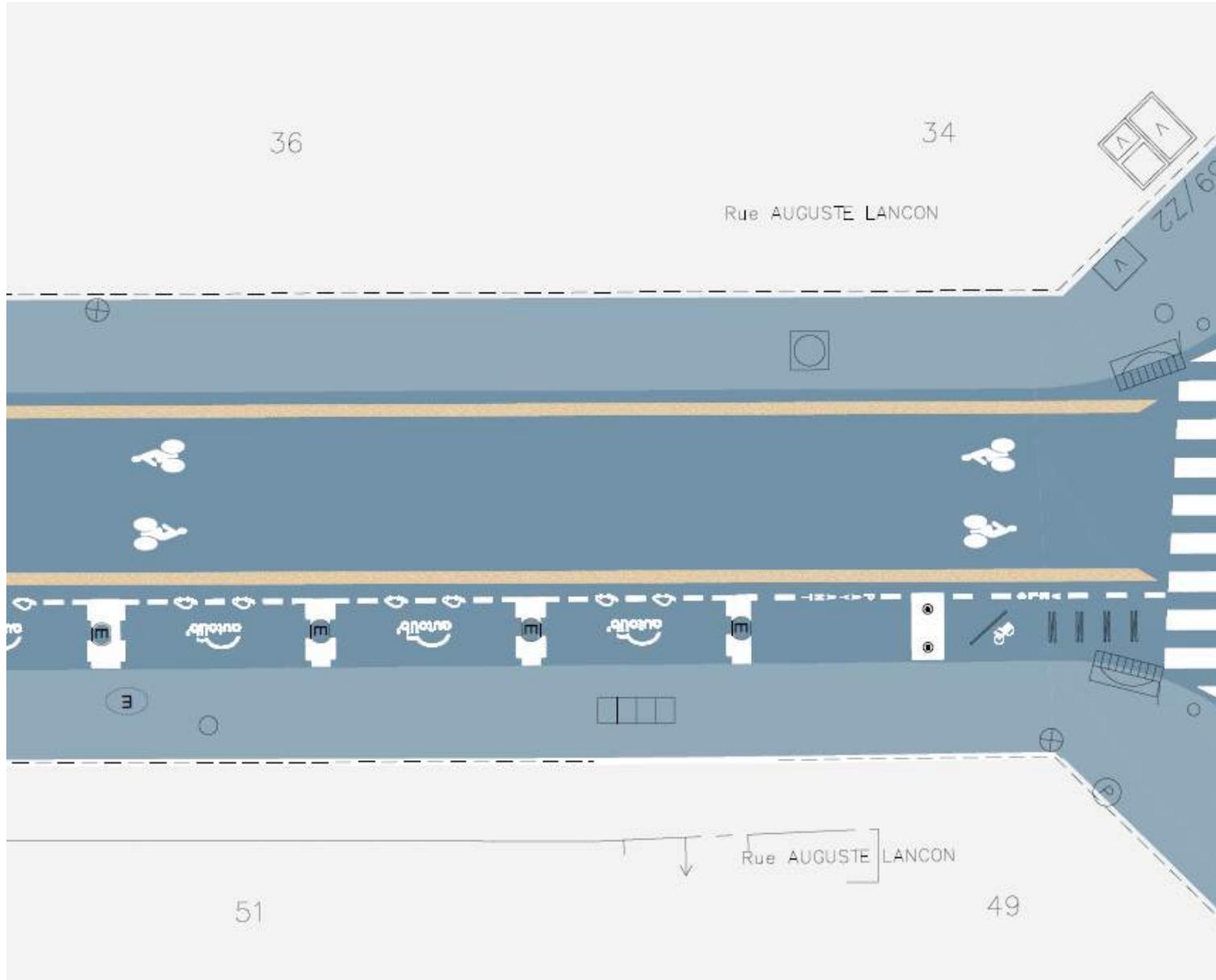




36

34

Rue AUGUSTE LANCON

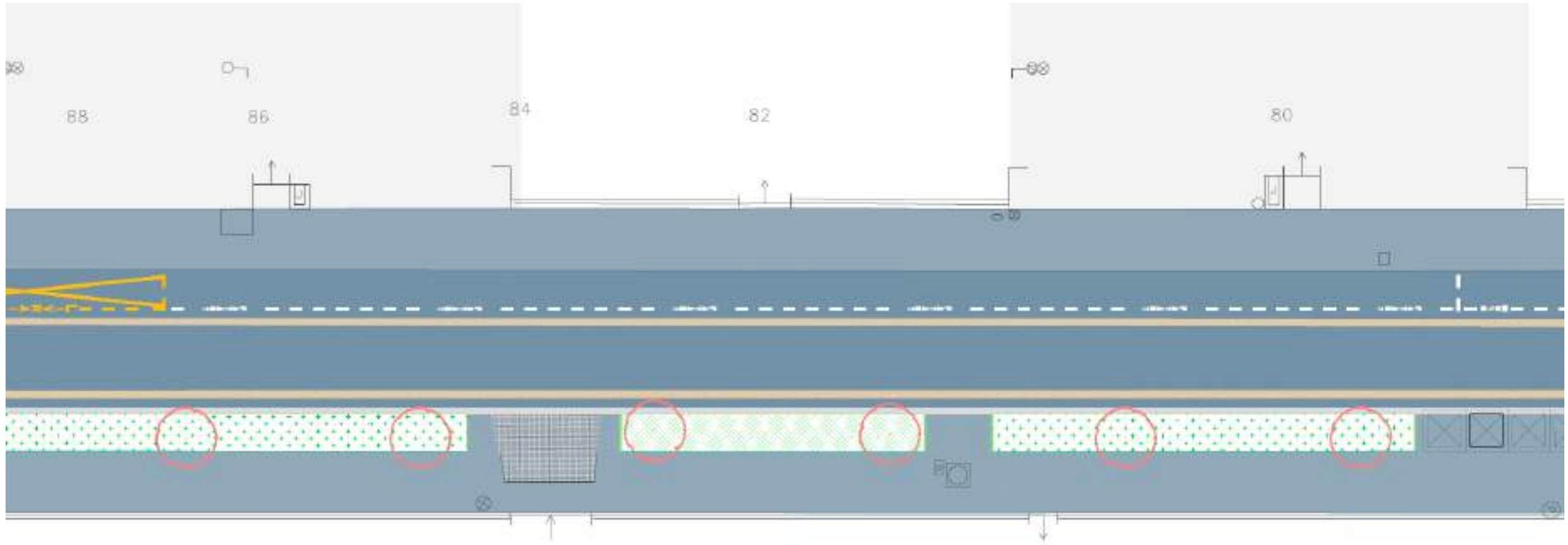


51

Rue AUGUSTE LANCON

49





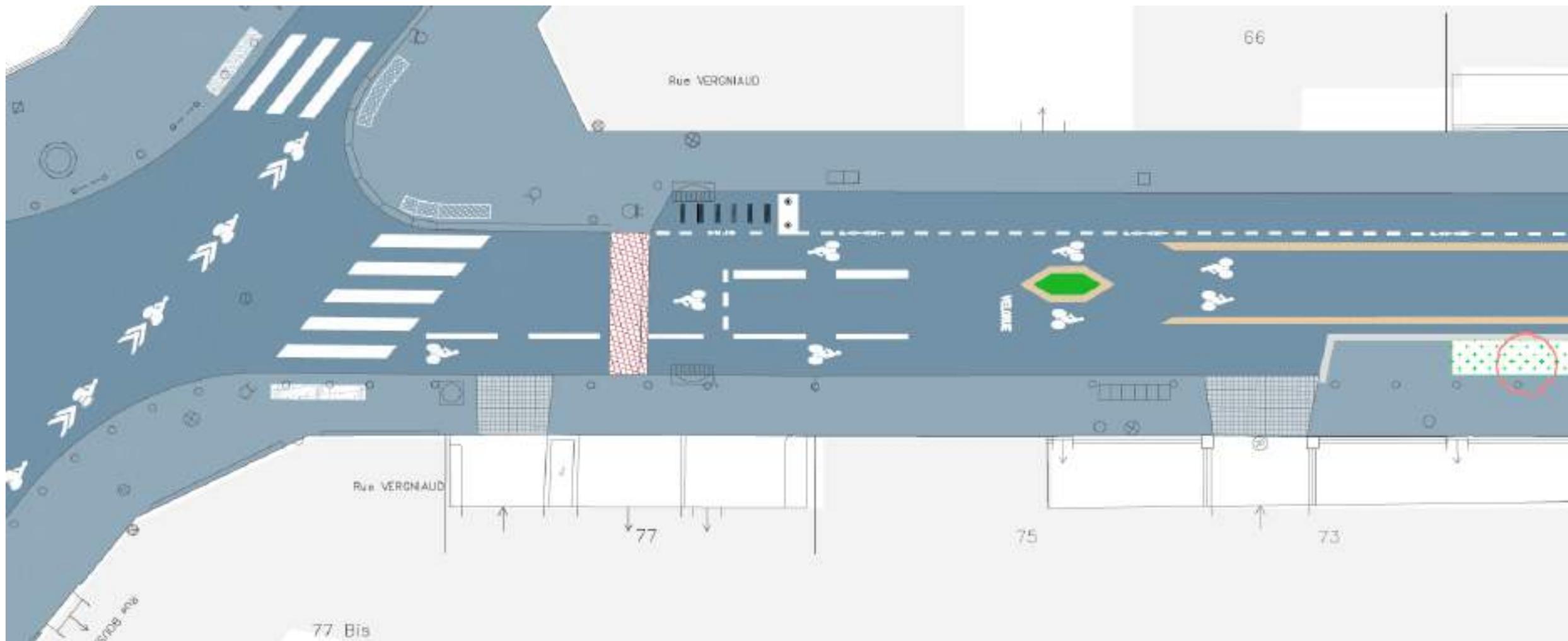
VERGNIAG

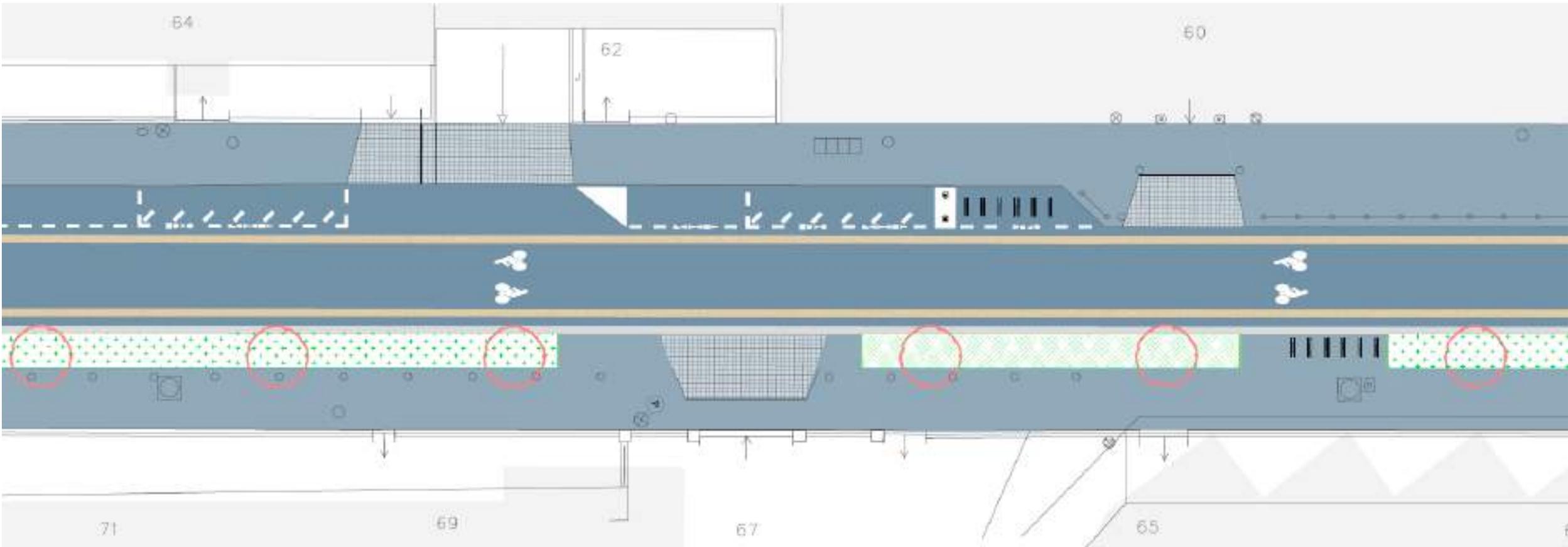
83

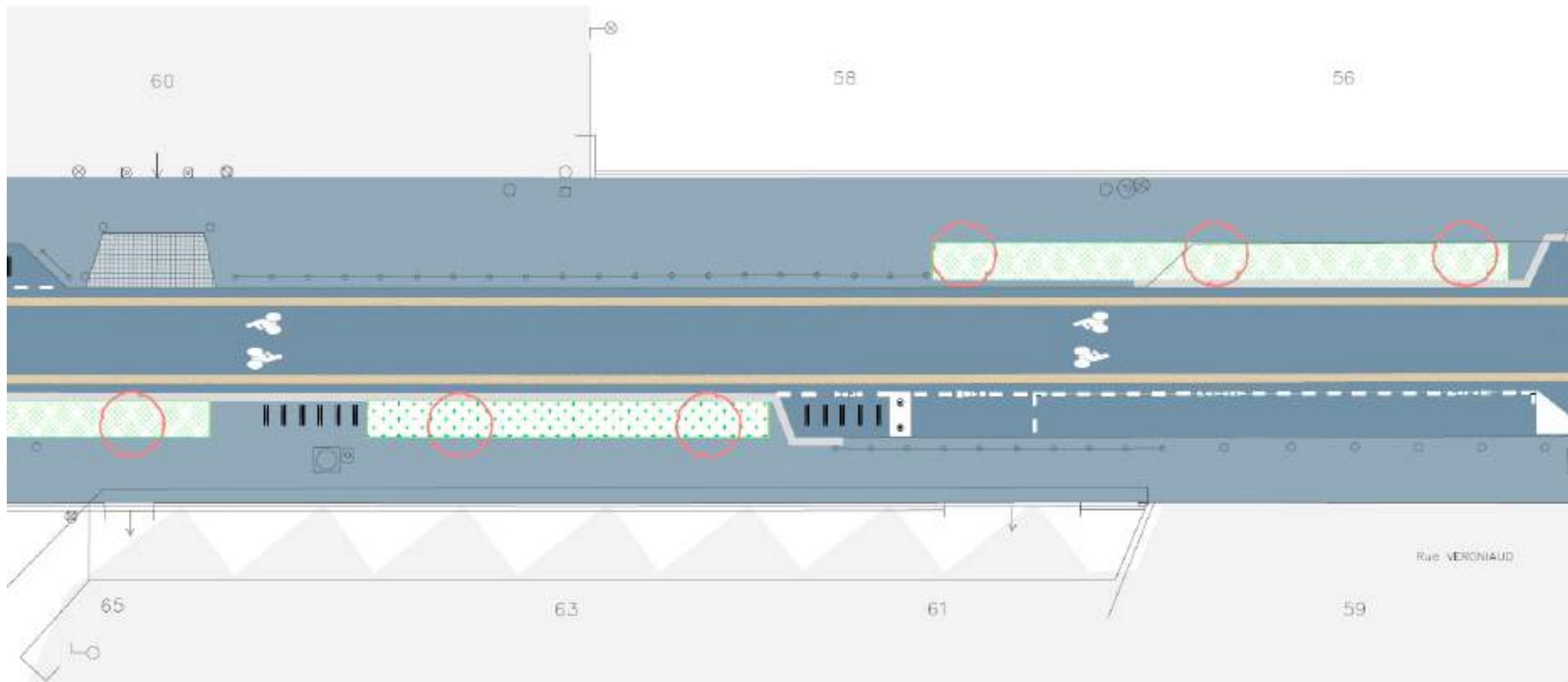
81















52

50

48

Rue VERGNAUD

JAR

VELORUE

Rue VERGNAUD

